

Samedi 6 décembre 2008

Groupe des Aphasiques du Pas de Calais

La Présidente et le bureau vous souhaitent un agréable Noël et une excellente nouvelle année!



- **L'antenne de Berck** : - Centre Jacques Calvé - Service Orthophonie - 72 Esplanade Parmentier - 62608 – BERCK sur MER – tel : 08 26 02 02 62.

- **L'antenne de Fouquieres** : Etablissement Ste Barbe - 4 rue d'Artois - FOUQUIERES-lès-LENS - tel : 08 26 20 78 00. – le PREMIER MERCREDI DU MOIS,

- **L'antenne de Sangatte** : Centre social et culturel Marie-Jeanne BASSOT, 1578 chemin départemental 940 - 62231 SANGATTE Tel : 03 21 34 16 85 le PREMIER LUNDI DU MOIS

- **C'est nouveau** : **L'antenne d'Arras** au Centre Social d'Arras Sud, (anciennement Centre Social Alfred Torchy) 29bis rue Dr Baude, 62000 Arras, Tel : 03 21 07 71 31, le troisième samedi du mois, c'est-à-dire SAMEDI 17 JANVIER 2009, de 10h à 12h.



L'antenne de Fouquières

Présidente : R.M.Delbaere, 25 Résidence Maurice Lemaître, 62217 Beaurains.

Tel : 06 30 08 41 47.

E-Mail : delbaere.rm@orange.fr

Trésorier : J.C.Chaudron, 5 Allée des Peupliers, 59190 Morbecque.

Tel : 03 28 41 97 48.

Secrétaire : Micheline Trépagne, 14 Impasse du Moulin St Jean, 62600 Berck.

Tel : 03 21 09 02 99.

Vice-présidente chargée de la diffusion :

Martine Provin, 7 rue des Lucioles, 62180 – Rang du Fliers.

Tel : 03 21 94 39 34.

Vice-président :

Charles Dumont, 285 rue de Lumbres 62850 – Licques.

Tel : 03 21 35 05 95.

Trésorier Adjoint :

Hubert Delbaere, 25 Résidence Maurice Lemaître, 62217 Beaurains.

Tel : 03 21 51 67 63.

Secrétaire-Adjoint ville d'Arras :

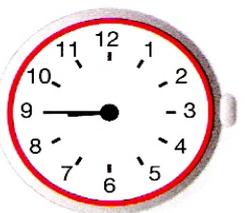
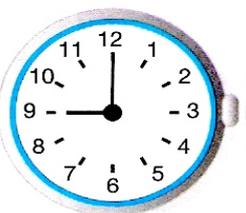
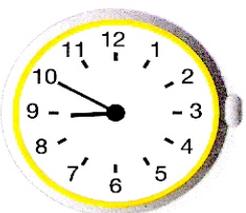
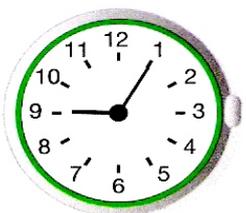
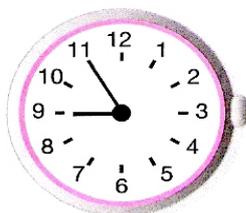
René Hembert, 16 rue Florimond Roger, 62000 – Arras

Tel : 03 21 73 45 27.

Site : www.aphasique62.fr.

Devinette : Arthur et Noémie sont inquiets : leurs nouvelles montres marchent, mais elles indiquent des heures différentes, et c'est embêtant pour la nouvelle année! La solution est dans le journal !

Retrouvez la montre qui donne l'heure juste, sachant qu'une montre retarde de dix minutes, une autre retarde de cinq minutes, une troisième avance de cinq minutes et une dernière avance de dix minutes.



APRES MIDI CONVIVAL POUR LES APHASIQUES DE SANGATTE - CALAIS

De Patrick Da Cunha, le lundi 3 novembre

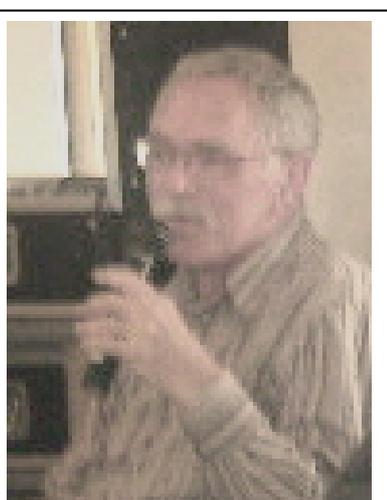
Chaque participant s'est exprimé sur les répercussions qu'entraîne l'aphasie sur eux et leur entourage. Comment ils se réadaptent à vivre autrement leur quotidien.

Micheline TREPAGNE, qui est orthophoniste, explique aux participants quels moyens ils ont pour mieux vivre l'aphasie :

« On ne peut comparer le temps du passage des divers caps à passer. On se reconstruit avec ce que l'on est et ce que l'on a. On n'arrive pas tout seul à faire face à tout. Si on y arrive pas, il faut se faire aider, consulter un psychologue ou un psychiatre. Dans les moments difficiles une écoute est importante. »

Patrick : Maintenant il y a des aides que l'on peut obtenir par la « **M.D.P.H.** » (1). Il y a des Lois qui permettent de bénéficier de ces aides.

« **F.N.A.T.H.** » (2) organisme qui vient en aide aux personnes handicapées.



Patrick

Micheline ajoute : « Les personnes aphasiques ont le droit de se faire aider dans toutes les démarches administratives à faire. »

Une carte d'aphasique existe, il faut la demander.

Patrick : Il existe aussi un appareil qui aide à parler le « **PAPOO** » (document à l'appui). Une présentation peut être faite aux aphasiques du PAS DE CALAIS. Location possible de l'appareil pendant 15 jours, 47,50 euros la semaine. (3)

Lors de la prochaine réunion, intervention d'une orthophoniste pour proposer un thème sur l'Aphasie.

L'après-midi se termine tout le monde est content d'y avoir participé.

Note de la rédaction :

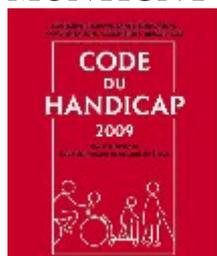
1) **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapée,

Son siège est situé à ARRAS mais, dans un souci de proximité des usagers, des antennes sont d'ores et déjà ouvertes dans tout le département au sein des Maisons du Département de la Solidarité.

Ici, c'est la Maison du Développement Solidarité du Calais, 40 RUE GAILLARD
BP 507 62106 CALAIS CEDEX

2) **FNATH** : Défendre et faire progresser vos droits. Pour le Pas de Calais,

CENTRE D AFFAIRES MONTGOLFIER, RUE MONTGOLFIER, 62420 BILLY
MONTIGNY Tél : 03.21.42.03.42 Email: fnatharras@wanadoo.fr



Le code du handicap, diffusé par la FNATH, est disponible en librairie depuis le 15 Octobre 2008. Parce qu'en France, une personne sur dix connaît une situation de handicap, il était nécessaire de rassembler en un seul Code l'ensemble des droits et dispositions spécifiques aux personnes handicapées, jusque là éparpillés dans de nombreux textes juridiques souvent très

techniques.

3) La location possible de Papoo pour 15 jours est remboursée pour les adhérents du GAPC.

Les Accidents Vasculaires Cérébraux en 2008

Docteur Dereeper
Chef de service Neurologie de l'Hôpital de Calais

Il s'agit d'une urgence neurologique qui bénéficie actuellement de traitements efficaces, d'où la nécessité de savoir les reconnaître pour optimiser leur prise en charge.

- Première cause de handicap de l'adulte
- Deuxième cause de démence
- Troisième cause de décès
- 130000 cas par an en France
- Un AVC toutes les 5 secondes

Les Accidents Vasculaires Cérébraux dans le Nord-Pas-de-Calais

- 12000 personnes en sont victimes par an
- 3000 en meurent, 6000 restent handicapés
- Surmortalité globale de plus de 25% par rapport à la moyenne nationale
- Après 60 ans, c'est la première cause de décès chez la femme, la deuxième chez l'homme

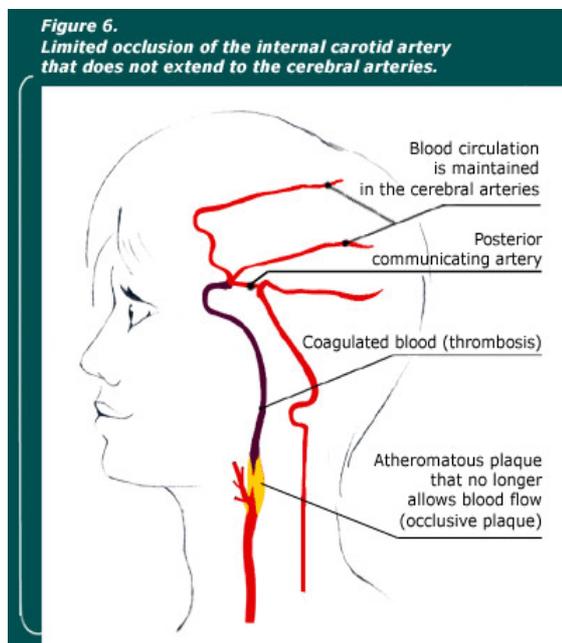
Les Accidents Vasculaires Cérébraux en 2008, autrement appelés « attaque », « ictus » ou « congestion cérébrale »...sont dus :

- artère cérébrale qui se bouche et on parlera d'infarctus cérébral ou qui éclate constituant un hématome cérébral.
- Le fonctionnement cérébral est perturbé et explique les symptômes.

L'infarctus cérébral: 80 % des cas

L'hématome cérébral: 15%

L'hémorragie méningée: 5 %



L'infarctus cérébral

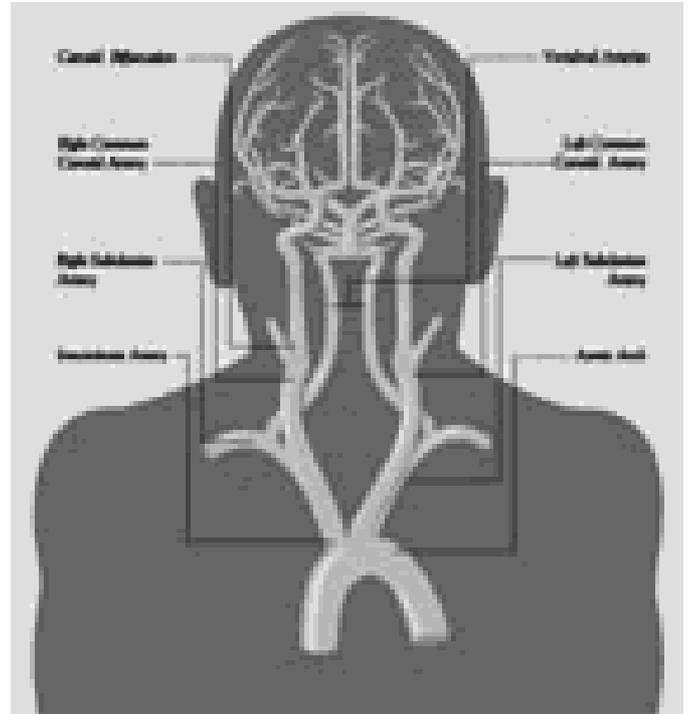
Conséquence d'une artère bouchée par un caillot qui empêche l'irrigation du cerveau. Ce caillot se forme dans l'artère, sur des vaisseaux déjà rétrécis par des dépôts de graisse: athérome; ce caillot va boucher l'artère.

Soit le caillot est formé dans le cœur, se détache, est emporté par le flux sanguin dans une artère du cerveau qu'il bouche.

Le caillot peut aussi se former dans une artère du cou et migrer dans la circulation cérébrale pour boucher une artère du cerveau.

Dans les deux cas, on parle d'embolie.

L'hypertension artérielle, le tabac, le diabète, le cholestérol, l'arythmie cardiaque sont des facteurs favorisant la formation du caillot.



L'hématome cérébral

Conséquence de la rupture d'une artère dans le cerveau.

Il se produit un hématome dans le cerveau.

L'hypertension artérielle, certaines maladies du sang, les anticoagulants, l'alcool sont des facteurs favorisant.

Les symptômes

Ils s'installent en général brutalement avec le plus souvent une intensité d'emblée maximale

Ils peuvent être totalement régressifs et durer quelques secondes ou minutes, ce qui est aussi grave que dans le cas contraire; 25 % des AVC sont précédés de symptômes transitoires qui ne sont pas pris en considération alors qu'ils constituent une urgence neurologique

Mal connus

Considérés comme peu graves soit parce qu'ils régressent rapidement, soit parce qu'ils sont peu douloureux

Ou alors ils surviennent la nuit et « on verra demain matin »

Les victimes n'appellent pas le centre 15

- Une faiblesse musculaire ou une paralysie; un côté du corps est touché, c'est l'hémiplégie
- Une perte de sensibilité de la moitié du corps
- Une difficulté du langage soit dans l'articulation soit dans l'expression avec un mutisme, un jargon ou un manque du mot: aphasie (40% des AVC, 2% des traumatismes crâniens)

- Un trouble visuel: perte brutale de la vue d'un œil, ou de la vision de la moitié d'un champ visuel des 2 yeux ou alors vision double
- Instabilité à la marche, soudaine avec vertiges ou symptômes précédents associés
- Mal de tête très brutal, inhabituel

Ce qu'il faut faire

L'AVC est une urgence neurologique et doit conduire à une hospitalisation en urgence en milieu neurologique de préférence dans une Unité Neuro-Vasculaire.

Ne pas hésiter à appeler, sans délai, le centre 15.

L'hospitalisation permet de confirmer le diagnostic.

De mettre en route le traitement le plus approprié qui permettra de diminuer les séquelles, de limiter le risque de récurrence.

D'effectuer un bilan à la recherche de la cause de l'AVC.

L'Unité Neuro-Vasculaire

Située dans un service de Neurologie.

Elle permet de réduire le taux de mortalité, de handicap des patients victimes d'un AVC qui y sont hospitalisés.

Elle est ouverte 24h/24.

Elle fonctionne grâce à du personnel (médecins neurologues-infirmières-aide-soignantes-kinésithérapeute-orthophoniste...) formé.

Celle du service de Neurologie de l'hôpital de Calais comprend 6 lits.

La thrombolyse

Elle permet de détruire le caillot qui est venu boucher l'artère et concerne donc le traitement en urgence (au maximum avant 4h30) des infarctus cérébraux.

Elle est administrée obligatoirement en milieu hospitalier, par perfusion, au mieux en unité neuro-vasculaire.

**MERCI DE VOTRE ATTENTION
ET N'OUBLIEZ PAS LE CENTRE 15**

Solution : la montre rose donne l'heure juste (8 h 55) puisque la rouge retarde de 10 minutes (8 h 45), la jaune retarde de 5 minutes (8 h 50), la bleue avance de 5 minutes (9 heures), et la verte avance de 10 minutes (9 h 05).

Chers Amis,

L'assemblée générale des adhérents du GAPC (aphasiques et membres bienfaiteur à jour de leur cotisation) aura lieu le **samedi 31 janvier**, de 9h30 à 12h, au restaurant **St Sébastien de Blendecques**.

Au programme :

- Rapport d'activité 2008:
- Rapport financier et Budget 2009
- Taux des cotisations
- Nouvelles de la Fédération Nationale des Aphasiques de France
- Divers
- Election du conseil d'administration et du bureau.

Et après 12h, pour tout le monde, aphasiques et membres bienfaiteurs, c'est le repas puis le plaisir jusque 16h30!



Mr et Mme Duhamel nous préparent de bien bonnes choses au menu du repas!
Tel : 03 21 38 13 05.

Ensuite, de 14h 30 à 16h, nous aurons un écrivain, André Martel de Saint-Omer qui viendra nous parler de ses livres, et Patrick Da Cunha qui nous enchantera !

Et, pour conclure, on mangera la galette des rois.

Le prix est de 25 € par personne, que vous payerez sur place.

D'ici-là inscrivez-vous et à bientôt !

BULLETIN-REPONSE

(À retourner pour le **mercredi 28 janvier 2009** chez Rose-Marie Delbaere - 25 résidence Lemaître - 62217 - BEAURAINS)

Mr et Mme : _____ sont intéressés de venir à la journée et au repas à Blendecques (25 euros par personne, à payer sur place).

Si vous habitez à Arras-Lens et que vous souhaitez que Mr Delbaere vous prenne chez vous pour aller à Blendecques, rendez-vous à 8 h10 et cochez ici :